

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2021.00033
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25/01/2021

Politique	-	Dossier n°	CM-000439
Commission	Culture - Jeunesse - Vie étudiante - Education et petite enfance - Education populaire		
Direction en charge	Ingénierie du livre		
Objet	Fête du Livre 2020 - Avenants aux conventions de partenariat avec VIVAL et MATMUT. Approbation.		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **18/01/2021**

Compte rendu affiché le : **26/01/2021**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Présents

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. François BOYER, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIEMI, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, Mme Véronique FALZONE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Georges HALLARY, Mme Delphine JUSSELME, Mme Diarra KANE, M. Samy KEFI-JEROME, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Michel NEBOUT, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO

Absents-Excusés

M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Charles DALLARA

Secrétaire de séance

Mme Laura CINIEMI

■ **Rappel et références**

Le développement de la Fête du Livre s'appuie sur l'apport de nombreux partenaires publics et privés qui permettent d'élargir le champ des publics touchés et de bénéficier de ressources supplémentaires en nature et en numéraire.

Afin de formaliser les différents engagements des partenaires pour la 35^e Fête du Livre de Saint-Étienne 2020, des conventions de partenariat établies entre la Ville de Saint-Étienne et chacun de ses partenaires permettent de préciser les obligations respectives et spécifiques des deux parties. Ces conventions de partenariats ont été votées lors du conseil municipal du 21 septembre 2020.

Pour l'édition 2020 de la 35^e Fête du Livre, des conventions de partenariat ont été rédigées avec :

● **VIVAL :**

- Installation et démontage d'une bibliothèque VivalLivres et espace de lecture Place Jean-Jaurès.

Invitation à présenter ses produits bio et locaux sur la Fête du Livre *Côté Jardin* Place Jean-Jaurès.

- Participation financière à hauteur de 5 000 € pour l'organisation générale de l'événement.

● **MATMUT :**

Participation financière à hauteur de 10 000 € pour l'organisation générale de l'événement.

■ **Motivation et opportunité**

La crise sanitaire a contraint la Ville de Saint-Étienne à annuler la Fête du Livre 2020 et à en reporter une partie au printemps 2021 dans une forme qui reste à déterminer.

En conséquence, il convient de prendre deux avenants pour les conventions conclues avec VIVAL et la MATMUT afin de modifier les articles suivants :

● VIVAL : articles 2 et 4.2 relatifs à la durée de la convention et au calendrier de versement de la contribution financière de VIVAL.

● MATMUT : article 1 - relatif au préambule , article 2 - relatif à la durée de la convention, article 3 – relatif aux engagements de la Ville de Saint-Étienne et article 4 - relatif aux engagements de la Matmut.

■ **Contenu**

Il est proposé de soumettre au vote du conseil municipal deux avenants modifiant les conventions de partenariat suivantes :

● VIVAL : afin de modifier les articles 2 et 4.2 visant à étendre la convention jusqu'au lundi 3 mai 2020 et à permettre le versement de la somme de 5 000 € en deux fois selon un calendrier défini et au plus tard à la date d'échéance de la présente convention,

● MATMUT : afin de modifier les articles 1,2,3 et 4.

Les articles 1 et 2 visant à étendre la convention jusqu'au 31 Décembre 2021 afin de couvrir les frais d'organisation du report de la Fête du Livre 2020 et de la Fête du Livre 2021.

L'article 3 visant à élargir les engagements de la Ville de Saint-Étienne au report de la Fête du Livre de 2020 et à la Fête du Livre 2021.

L'article 4 visant à augmenter le soutien financier de la MATMUT de 5 000 euros (15 000 euros au total versé en deux fois selon un calendrier défini).

■ **Maîtrise d'ouvrage**

Ville de Saint-Étienne

■ **Point financier**

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)				
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				20 000,00 €
Total des coûts et montants perçus par la Ville	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €
Charge nette Ville		0,00 €		0,00 €

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver les avenants aux conventions de partenariat rédigés avec les structures suivantes :

- Vival,

- Matmut,

- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer ces avenants ainsi que tous les actes afférents, dont un exemplaire restera joint au présent dossier,

- imputer la Recette :

Imputation budgétaire	Investissement				Fonctionnement		
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses							
Recettes					2021	75	75888

■ Décision

Proposition adoptée

59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

Détail des votes

Votes pour

M. Gilles ARTIGUES , Mme Nicole AUBOURDY , M. Abdelouahb BAKLI , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Lionel BOUCHER , M. François BOYER , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Denis CHAMBE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Laura CINIERI , M. Germain COLLOMBET , M. Jean-Noël CORNUT , M. Paul CORRIERAS , M. Pierrick COURBON , M. Charles DALLARA , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Frédéric DURAND , M. Jean DUVERGER , Mme Véronique FALZONE , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Catherine GROUSSON , M. Jacques GUARINOS , M. Georges HALLARY , Mme Delphine JUSSELME , Mme Diarra KANE , M. Robert KARULAK , M. Samy KEFI-JEROME , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Siham LABICH , Mme Pascale LACOUR , M. Claude LIOGIER , M. Olivier LONGEON , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Dominique MANIN , Mme Brigitte MASSON , M. Patrick MICHAUD , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Michel NEBOUT , M. Thierry NITCHEU , M. Tom PENTECOTE , M. Gaël PERDRIAU , Mme Marie-Jo PEREZ , Mme Nicole PEYCELON , Mme Christel PFISTER , M. Jacques PHROMMALA , M. Ali RASFI , Mme Brigitte REGEFFE , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Fanny RIVEY , M. Alain SCHNEIDER , Mme Nadia SEMACHE , Mme Danielle TEIL , Mme Julie TOKHI , Mme Laetitia VALENTIN , Mme Catherine ZADRA , Mme Maryse ZOFFO

Pour Extrait
Le Maire

Gaël PERDRIAU